

DECLARATION DE CONFORMITE

1/Modèle de produit EPI : MAMO

2/ Fabricant :

Ets MORIN SAS

23 Bis rue des Bourguignons

91310 Montlhéry

3/ la présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

4/ Objet de la déclaration : Manchettes sous le numéro de série S21-M05-A26

5/ l'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : (UE) 2016/425 du 9 mars 2016

6/ références des normes harmonisées pertinentes appliquées ou des autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée :

Fiche EPI particulier IFTH n°11 – version 2 du 31/10/2018

7/ L'attestation d'examen UE de type : n°0072/796/162/04/19/0125. Etablie par l'Institut Français du Textile et de l'Habillement

8/ Information complémentaires :

21/05/2026 à Montlhéry

M Morin, président